



Que doivent faire mes caution ?

Par **greg61**, le **23/09/2010 à 20:56**

Bonjour,rrn voila j'ai repris une activité il y a prés de deux ans par l'acquisition d'un prêt de 55 000 €au prés de la BPO cautionné par mes parents et beau parents .Malheureusement a ce jour les résultats de cette entreprise sont faible et la banque m'enfonce plus que de m'aider:Rejet de chèques ,rejet de prélèvement...rnAprès deux je n'est toujours pas la possibilité de visionner mes comptes puisque ma carte m'étant retiré et que après pas moins de 25 envoi de mail et coup de téléphone et nombreuse demande lors de nos entretiens je n'arrive pas a avoir les codes me permettant d'y accéder sur le net. rnNous avons décidé avec les cautions sur conseil de mon comptable de demander un exemplaire des dossiers de caution ainsi que des dossier de prêt par recommandé .A ce jour malgré leur avoir laissé un délai d'un mois et demi nous avons rien reçu .La banque ne me répond même pas a mes messages.mes questions sont donc :rrn* Pourquoi ne veulent t'il pas me donner un exemplaire ?rn* Est il possible qu'il les aient perdu ?rn* Que faire si personne ne me répond ?rrnmerci de vos réponse car je suis vraiment dans le flou totale je ne sais plus qui croire .La banque elle me dit de ne pas déposer le bilan ,mais ne fait elle pas ça pour continuer a me traire . SOS répondez moi vite !!!!rrnGreg